

INTERVENTION PLANIFIEE 476
N/REF : 1/06/2024 51H29 C:000749 I:00575

SDC 'Claire Veron'
C/O LECLAINCHE MAURICE
12 PLACE DU MARCHE AUX LEGUMES
35400 ST MALO

IMMEUBLE : CLAIRE VERON
14, AV REVEREND PERE UMBRICHT
.
35400 ST MALO

Rennes, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°14-GAINE V.0-ENVOYER DATE DE PASSAGE A LA SOCIETE DECA PROPRETE
CHEVALIERNETTOYAGE@FREE.FR
(1 AVIS)
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : M. M. LECLAINCHE

=====
OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

----- INTERVENTION A REALISER EN JUIN ET DECEMBRE -----
INTERVENTION DU 20/06
MISE EN PLACE D'UN AFFICHAGE

ENTRETIEN DU 01/07
- 1 GAINE DE VIDE-ORDURES DE 4 NIVEAUX

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 01/07/24 a 15H33 M. M. LECLAINCHE

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Entretien	Gainé V.O	1	43,17	43,17
TOTAL H.T.					43,17
T.V.A. a 10,00%					4,31
TOTAL T.T.C.En EURO					47,48

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.